

[CLEM'](#) / T : 01.47.22.41.64 (siège à Neuilly sur Seine/92), société exploitante de la plateforme d'autopartage de véhicules électriques éponyme, annonce la conclusion avec la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION [ARDENNE METROPOLE](#) / T : 03.24.57.83.00 d'un accord de partenariat visant à déployer 32 véhicules sur le territoire de 19 communes périphériques de l'agglomération carolomacérienne. Après cette première phase expérimentale, ce sont en tout 80 véhicules électriques qui pourraient être mis à disposition des habitants. clem.mobi/autopartage / www.ardenne-metropole.fr